

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2023

Convocation : 31 octobre 2023

Le sept novembre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LAFFUGE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc LAFFUGE, Mauricette ECHAROUX, Sara ARNAUD, Pascal VIOLLON, Edith LAFFUGE, Samuel POUSSOT, Ghislaine COINDARD, Françoise MASSON, Jennifer VIGOGNE.

Etait représenté : Romain LAFFUGE a donné procuration à Jean-Luc LAFFUGE

Secrétaire : Edith LAFFUGE

PROGRAMME TRAVAUX 2024 - 2026

Un programme de travaux a été réalisé pour 2024-2026 afin de pouvoir effectuer une projection budgétaire pour voir si les travaux de l'église peuvent être effectués.

Au vu des chiffres annoncés, les travaux de réfection du clocher semblent être envisageables.

Le Conseil Municipal CHARGE le Maire de demander des devis pour effectuer les études de charges nécessaires à l'établissement du devis de travaux à réaliser.

CHANGEMENT FENÊTRES ET ISOLATION SALLE DE CONSEIL

Afin de limiter les déperditions de chaleur dans la salle de réunion, Monsieur le Maire propose le changement des fenêtres et de la porte côté est, ainsi que l'isolation par le plafond.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- ADOPTE LE PRINCIPE de changement des fenêtres, de la porte et de l'isolation de la salle de réunion pour un montant estimatif de 18 822 € Hors Taxes.
- SOLLICITE
 - o l'aide de l'État au titre de la DETR
 - o l'aide du Département dans le cadre du programme « village Côte d'Or ».

Les crédits nécessaires seront prévus au budget 2024.

QUESTIONS DIVERSES

Des vannes thermostatiques seront installées au logement communal de la Cure pour un montant de 515.82 €uros TTC.

Monsieur Bertrand ZIMMERMANN effectuera le recensement de la population qui se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

Il est demandé aux conseillers municipaux de réfléchir au contenu du prochain bulletin municipal.

Pour faire suite à la fermeture du cimetière, il n'y aura pas de cérémonie au monument aux morts le 11 novembre. Un « discours » sera distribué dans les boîtes aux lettres.